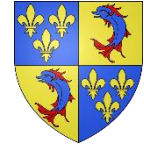




## Musée du Protestantisme Dauphinois, Le Poët-Laval



### « Personnages protestants qui ont marqué le Dauphiné »

#### Épisode 5

#### FROMENT Antoine (1509-1581)



Antoine FROMENT

Antoine naît à Mens (Isère) en 1509. Il est considéré, au même titre que Jean CALVIN ou Guillaume FAREL - dont il a été l'élève -, comme un précurseur de la Réforme protestante à Genève.

Antoine accompagne Guillaume FAREL dans ses prédications à Neuchâtel et dans le Jura bernois dès 1530

Le 1<sup>er</sup> janvier 1533, il prêche à la place du Molard, à Genève. L'agitation réformée gagne la ville. L'évêque pro-savoyard déserte. Genève, assurée du soutien de Berne, opte pour la Réforme, rompant ses derniers liens avec la Savoie catholique. Mis en garde par le Conseil de la ville, il doit, quelques jours plus tard, quitter Genève. Il retourne alors à Yvonand (canton de Vaud), paroisse dont il avait la charge comme pasteur depuis deux ans.

En 1533 il épouse la théologienne Marie D'ENNETIÈRES (née en 1495 à Tournai – décédée en 1561 à Genève), veuve de Simon ROBERT<sup>(1)</sup> - seule femme à avoir son nom inscrit sur le Monument International de la Réformation à Genève.



À la fin de l'année 1533, il participe à la dispute contre le dominicain Guy FURBIRY.



Marie D'ENNETIÈRES

La messe est abolie à Genève en 1535. Antoine FROMENT réside dans cette ville, prêchant souvent dans le Chablais conquis par Berne.

En 1537, il est pasteur de Saint-Gervais à Genève, puis diacre à Thonon jusqu'en 1539, année où il obtient la cure de Massongy.

En 1541, les pasteurs de la classe de Thonon le dénoncent au consistoire de Berne parce qu'il cumule des activités commerciales et son office de ministre, mais Antoine FROMENT reste en place jusqu'en 1549. Déposé après un long procès pour avoir critiqué l'attitude de Berne vis-à-vis de l'Intérim d'Augsbourg, il se retire à Genève en 1552.

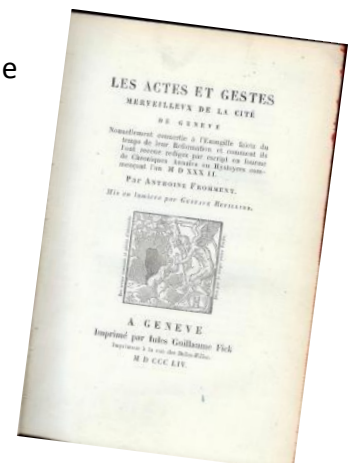
De 1549 à 1552, il est l'assistant du chroniqueur et historien genevois François BONIVARD.

Sur la recommandation de François BONIVARD, le Conseil le charge de transcrire les *Chroniques officielles de Genève*<sup>(2)</sup>, ce qui lui vaut la bourgeoisie en 1553. Il est en même temps reçu comme notaire public.

En 1561, il épouse en secondes noces Marie BLANC.

Entre janvier 1561 et mai 1562, Antoine FROMENT doit répondre d'accusations de paillardise avec Catherine de MARIGNY, Claudine DUPUIS et Judith, « femme « relaissée » de Léonard Du MAZEL. Ces faits de justice débouchent le 16 février 1562 sur le bannissement d'Antoine FROMENT de Genève, qui séjourne désormais entre 1562 et 1571 à Vevey, avant de revenir à Genève et faire amende honorable devant le consistoire.

Antoine FROMENT rédige aussi ses propres souvenirs, *Actes et gestes merveilleux de la cité de Genève*, dont les autorités interdisent la publication (ils ne paraîtront qu'en 1854). Élu au Conseil des Deux-Cents<sup>(3)</sup> en 1559 ; il est en 1562, condamné pour adultère, à dix ans de bannissement qu'il passe en partie



à Vevey. Revenu à Genève, il reprend le notariat en 1574. Outre sa carrière théologique, il a aussi mené une carrière littéraire.

Il meurt à Genève le 6 novembre 1581.

- 
- (1) **Simon ROBERT** : Ordonné prêtre, excellent hébraïsant, Simon ROBERT devient curé d'une paroisse du Tournaisis (Belgique). Il est l'un des fondateurs du Cénacle de Meaux, se liant aux réformateurs Martin BUCER, Guillaume FAREL et Wolfgang CAPITON<sup>(4)</sup>, et se converti à la Réforme protestante. Il est l'un des premiers wallons à s'exiler de Tournai. En 1526, il épouse Marie d'ENNETIÈRES à Strasbourg. Ils s'installent dans le canton de Vaud, à Bex puis à Aigle, où il exerce comme pasteur de 1528 à sa mort, survenue en 1533.
- (2) **Les Chroniques officielles de Genève** sont écrites au moment des grands bouleversements politiques et religieux du XVI<sup>e</sup> siècle. Elles constituent la première histoire en date de la cité. Outre une indéniable qualité littéraire, leur intérêt documentaire est considérable puisque leur auteur, se trouve être un personnage central de la République et le témoin, sinon un des acteurs, d'une époque cruciale pour Genève, celle du passage à la Réforme et de l'installation d'une société d'inspiration calvinienne.
- (3) **Conseil des deux cents** : Organe législatif de la République de Genève et ancêtre du Grand Conseil.
- (4) **CAPITON Wolfgang** : Né en 1478 à Haguenau et mort le 4 novembre 1541 à Strasbourg, est un réformateur et un théologien alsacien.

Suite au prochain épisode

Gilbert JOSS, Secrétaire Général du Musée